

Appuis des Nations Unies, des partenaires techniques financiers et de la communauté nationale

4.1 Théorie de changement

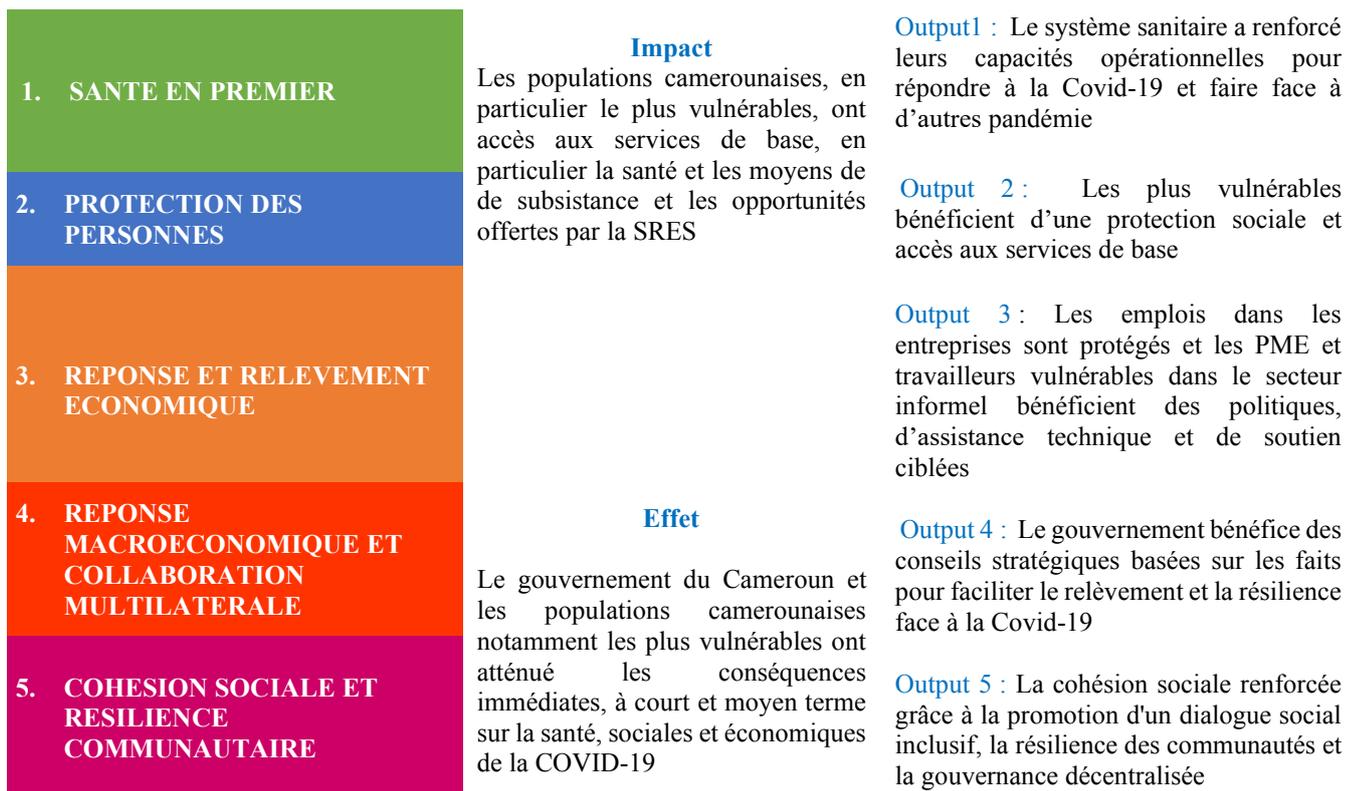
La théorie du changement est axée sur l'urgence sanitaire ainsi que des interventions pour traiter l'impact social et économique pour accompagner le Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre de sa « stratégie de riposte face à la Covid-19 et de résilience économique et sociale » (SRES). Si des actions d'urgence pour protéger le système de santé, les populations vulnérables et les entreprises sont faites et des politiques publiques pertinentes sont mise en œuvre pour renforcer le système sanitaire et réduire la vulnérabilité économique et sociale, l'impact socioéconomique de la crise de la COVID -19 sera fortement atténué. En outre, ce plan de réponse vise à réduire la vulnérabilité du pays à la pandémie en mettant l'accent sur les populations en particulier les femmes, les jeunes pour lesquelles cette situation d'urgence aggrave des problèmes préexistants, la pauvreté, les inégalités et les vulnérabilités.

Les Nations unies au Cameroun ont commencé par protéger le système de santé pendant la période du Covid-19 crise et continuera le renforcer ; en même temps, elles vont :

- Aidez à protéger les populations notamment les plus vulnérables grâce à la protection sociale et l'accès aux services de base ;

- Protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises les entreprises, et les travailleurs vulnérables dans le secteur informel par le biais des appuis à la relance des activités, y compris le renforcement de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de leur main-d'œuvre ;
- Renforcer la résilience sociale par la promotion de la cohésion sociale, le dialogue social et la résilience des communautés.

La théorie du changement repose sur la collaboration les avantages du système des Nations unies pour élargir le partenariat et développer une réponse cohérente aux Crise de Covid-19.



4.2 Les axes d'intervention

Conformément aux réponses globales des Nations Unies pour rendre opérationnel les domaines critiques soulignés dans le rapport du Secrétaire Général de l'ONU : "**Responsabilité partagée, solidarité mondiale : répondre aux conséquences socio-économiques de la Covid-19**", ce cadre de réponse socio-économique comporte des actions regroupées en cinq axes de travail. Elles appuient les actions du gouvernement décrites dans sa SRES et vise notamment à protéger les besoins et les droits des personnes vivant sous la contrainte la pandémie, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes et personnes vulnérables et marginalisés notamment les femmes et les jeunes qui risquent d'être laissés pour compte. Ces cinq volets sont les suivants liés par une forte durabilité environnementale, l'égalité des sexes et les droits de l'homme, et une Il est impératif de reconstruire en mieux. Construire un meilleur, L'avenir post-pandémique exigera des mesures sociales et économiques des interventions aujourd'hui pour plus de résilience à l'avenir chocs. Le tableau suivant donne la correspondance entre les piliers du préSENTA plan des NU et les piliers du plan de réponse du gouvernement (SRES)

Piliers Plan NU

Piliers Plan du gouvernement (SRES)

1. SANTE EN PREMIER	Pilier 1 Riposte sanitaire
2. PROTECTION DES PERSONNES	Pilier 3 Approvisionnement stratégique Pilier 5 Résilience sociale
3. REPONSE ET RELEVEMENT ECONOMIQUE	Pilier 2 Résilience économique et financière Pilier 4 Renforcement de la recherche et de l'innovation
4. REPONSE MACROECONOMIQUE ET COLLABORATION MULTILATERALE	Pilier 2 Résilience économique et financière
5. COHESION SOCIALE ET RESILIENCE COMMUNAUTAIRE	Pilier 5 Résilience sociale SRES

4.2.1 Pilier 1. La santé d'abord : Protéger les services et le système de santé pendant la crise

4.4.1.1 Une réponse pour soutenir et renforcer la résilience du système de santé

La pandémie de COVID-19 représente une contrainte supplémentaire pour un secteur de la santé déjà aux prises avec un environnement économique qui contraint l'offre (salaires dans le secteur de la santé, équipement, médicaments) et la demande (capacité des personnes à investir dans une vie saine) de santé. Cette crise aura un impact négatif à la fois sur l'offre et sur la demande (les patients ne peuvent pas voyager en raison des exigences de confinement ou ont peur de se rendre dans les cliniques par crainte d'attraper le virus ou d'être transférés dans des centres d'isolement). Certaines études sur l'impact potentiel de la COVID-19 sur le VIH, la tuberculose et le paludisme dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire conclut que dans les milieux à forte charge, les décès liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme sur 5 ans risquent d'augmenter.

Face à ces défis pour le système de santé, il est important d'accompagner le gouvernement dans sa réponse qui s'articule autour du renforcement du système de santé, notamment l'identification, la prise en charge et le traitement rapide des cas avérés, mais aussi l'action préventive à travers la sensibilisation de masse sur le respect des règles d'hygiène de base et le port de masque, la recherche active des cas suspects, et enfin la décontamination systématique des zones à risque. Dans ce cadre, le Système des Nations Unies (SNU) envisage :

Objectif 1	Fournir un soutien analytique et politique, ainsi que des conseils techniques rapides
Il s'agit d'accompagner le Gouvernement à mettre en place une stratégie de réponse cohérente, concerté et holistique reposant sur une coordination multisectorielle et interdisciplinaire	
Objectif 2	De mettre en œuvre un programme et un soutien technique
Cet objectif constitue l'ossature principale des réponses. Les axes d'intervention concernent: i) la détection précoce des cas suspects ou d'un cluster de cas, ii) la confirmation biologique, l'isolement des cas et une prise en charge adéquate, iii) l'identification, la recherche active et le suivi des personnes contacts, iv) la mise en place de mesures de prévention et de contrôle des infections dans les milieux de soins et au sein de la communauté, v) l'interruption de la transmission du Covid-19 dans les principaux foyers et éviter sa propagation vers les autres régions, et vi) la sensibilisation de la population et la communication sur les risques.	
Objectif 3	Soutenir le suivi et à l'atteinte des populations vulnérables
Le principal défi est l'engagement à l'amélioration l'information sur la santé et l'accès aux services essentiels en particulier pour les adolescents et les jeunes, les femmes enceintes et les femmes s'occupant de nouveau-nés et de jeunes enfants, les survivants de la violence sexiste, les femmes ayant besoin de services de planification familiale, les femmes handicapées et les femmes vivant avec le VIH/sida, les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et celles qui sont confrontées à des barrières culturelles ou linguistiques	

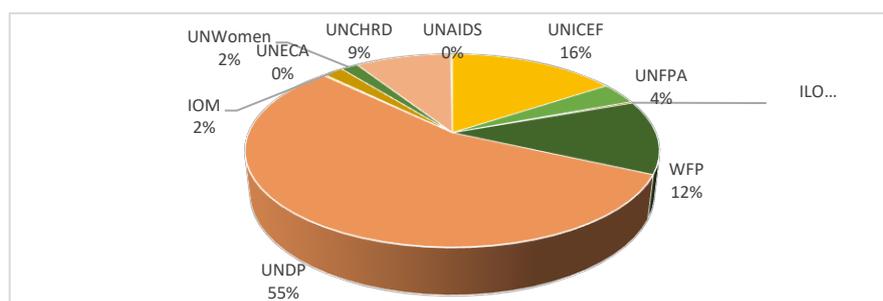
Dès le début de la crise, le SNU déploie des mesures urgentes pour aider le Gouvernement à renforcer et permettre au système de santé de rester résilient, notamment à travers l'aide à la mise en place d'un centre nationale de coordination de la réponse sanitaire, l'identification, la prise en charge et le traitement rapide des cas avérés, l'acquisition du matériel médical d'urgence (masques, respirateurs, tests...) mais aussi l'action préventive à travers la sensibilisation de masse sur le respect des règles d'hygiène de base et le port de masque, la recherche active des cas suspects, la multiplication des laboratoires de teste te la mise en place des centres d'accueil et de suivi des malades dans presque toutes les régions en support aux hôpitaux classiques, la formation et le renforcement des capacités des personnels de santé et enfin la décontamination systématique des zones à risque. Cet appui intègre une approche genre avec une prise en compte des services et des systèmes de soins de santé en fonction du sexe, y compris qui a accès à quels services (et l'identification des obstacles et des possibilités de renforcement).

Au-delà de l'appui stratégique, les actions opérationnelles ont concerné l'opérationnalisation centre national des urgences sanitaires, les dotations en équipements de protection individuelle (EPI). De même pour soutenir le plan d'intervention national, le SNU a mis à profit l'infrastructure, les actifs et l'expertise de sa chaîne d'approvisionnement existante dans le pays pour servir la communauté humanitaire au sens large, en fournissant l'épine dorsale logistique de la réponse à la crise COVID-19. Les services de la chaîne d'approvisionnement et du transport aérien sont mis à la disposition des partenaires humanitaires et sanitaires pour permettre aux intervenants sanitaires et humanitaires de fournir des secours de manière efficace et efficiente en fonction des besoins, en assurant la flexibilité nécessaire pour transférer le fret et le personnel humanitaire.

4.2.1.2 Coût et gouvernance du pilier

1. La santé d'abord : Protéger les services et le système de santé pendant la crise		
Agences des NU	Partenaires	Besoins financiers (US\$)
<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF • UNFPA • UNHCR • OIM • BIT • UNWomen • UNCHRD • UNAIDS • UN habitat... 	<ul style="list-style-type: none"> • MINSANTE • MINCOM • Banque Mondiale • AFD • Fonds Mondial • Japon • DFID • Universités • OSC 	46 697 561

TOTAL BUDGET pilier 1	Total	Disponible	A mobiliser
UNICEF	7 320 000	200 000	7 120 000
UNFPA	1 669 604	1 447 604	222 000
ILO	120 000	90 000	30 000
WFP	5 750 000	-	5 750 000
UNDP	25 877 393	25 877 393	-
UNECA	100 000	25 000	75 000
IOM	864 572	167 059	697 513
UNWomen	745 000	158 000	587 000
UNCHRD	4 178 992	616 107	3 562 885
UNAIDS	72 000	72 000	-
Total	46 697 561	28 653 163	18 044 398



4.2.2 Pilier 2 – Assurer la protection des personnes durant la crise à travers une meilleure protection sociale et un accès facile aux services de base

4.2.2.1 Des interventions urgentes pour protéger les personnes et maintenir la continuité de l'accès de services de base

La pandémie, du fait de l'intensification de ses effets économiques affectant tous les secteurs économiques, constitue un défi important pour la population camerounaise qui est déjà confronté à d'autres problèmes comme la précarité de l'emploi, la faiblesse du niveau de revenu, les inégalités multiformes et les risques d'insécurité alimentaire dans certaines localités. La contraction de ces secteurs pourrait entraîner d'importantes pertes d'emplois, tant du secteur formel qu'informel. Ces pertes d'emplois et de revenus constituent une menace pour la sécurité. Par ailleurs, les effets sur l'emploi et le revenu de la population contribueront à accroître l'incidence de la pauvreté monétaire déjà élevée. Cette situation pousse les ménages à opérer des ajustements au niveau des dépenses pour assurer les charges et dépenses incompressibles. La pandémie pourrait accentuer les inégalités déjà importantes au sein de la population en poussant certains ménages parmi les plus vulnérables au désinvestissement pour faire face aux dépenses occasionnées par la pandémie étant donné que la plupart de la population n'ont pas accès à un système de protection sociale.

Afin de réduire les incertitudes et mitiger les risques sociaux inhérents à cette crise, des mécanismes de protection de la vie humaine en assurant la continuité de l'accès aux services de base. Il est question de renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix en utilisant la réponse d'urgence comme tremplin pour aider à atteindre les objectifs de rétablissement à plus long terme à l'échelle. Dans le cadre de ce pilier, des efforts seront déployés pour soutenir la poursuite, l'adaptation, l'extension et l'intensification des services afin de mieux reconstruire. Pour le SNU, il est question de :

Objectif 1	Renforcer et élargir la protection sociale
Face à ces nouvelles vulnérabilités et à l'aggravation des vulnérabilités existantes, il s'agit de contribuer à accroître le nombre de personnes bénéficiant d'une aide à la protection sociale axé sur le renforcement du système et des capacités (sensibilité au genre et inclusion des femmes en tant que participantes et décideurs, et non seulement en tant que bénéficiaires). Il est aussi question de soutenir les réponses du gouvernement (extension du programme filets sociaux, argent contre travail...) ainsi que par l'expansion des programmes d'urgence existants qui sont étroitement alignés sur le plan de réponse du gouvernement.	
Objectif 2	Maintenir les services essentiels en matière d'alimentation et de nutrition
Le but ici est d'améliorer et de garantir la production et la disponibilité des produits alimentaires afin d'assurer de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'autosuffisance et de la résilience aux chocs et menaces climatiques pour les groupes vulnérables. Il s'agit de renforcer les capacités, de promouvoir	

les moyens de subsistance et l'autonomisation socio-économique (soutien des communautés et des femmes en tant que gestionnaires de l'alimentation, avec des compétences essentielles pour aider à renforcer la résilience des ménages). Une attention particulière sera accordée aux interventions telle la diversification alimentaire, le renforcement des chaînes de valeur agricoles, l'agriculture intelligente face au climat et la réduction des pertes après récolte. Un autre objectif clé consistera à fournir une aide alimentaire "en nature" ou des transferts monétaires aux femmes, aux déplacés et aux personnes handicapées	
Objectif 3	Assurer la continuité et la qualité des services d'eau et d'assainissement
Les défis majeurs sont d'accroître la disponibilité et l'utilisation de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables et résilients particulièrement dans les écoles et autres lieux publics pour lutter contre la propagation de la Covid, et aussi de renforcer la capacité des communautés locales à évaluer et à gérer les risques pour le bon fonctionnement des services locaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement	
Objectif 4	Assurer un apprentissage soutenu pour tous les enfants, de préférence dans les écoles
Les priorités ici sont entre autres l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de modalités d'apprentissage à distance et alternatives (développement et renforcement de la mise en œuvre de l'apprentissage radiophonique interactif à distance pour soutenir les enfants les plus marginalisés, les plus ruraux et les moins scolarisés). Il est aussi question de renforcer les capacités techniques et adaptatives des enseignants afin de proposer efficacement des méthodes d'apprentissage alternatives et à distance et de soutenir l'apprentissage continu des enfants en utilisant les médias à la maison pour un système éducatif plus inclusif et plus résistant.	
Objectif 5	Soutenir les victimes de la violence sexiste (GBV).
Le but pour le SNU est de faire bénéficier un nombre croissant de personnes touchées par les GBV des services de prévention et de lutte contre la violence liée au sexe dans le cadre de la Covid-19. L'approche consistera également à soutenir les politiques nationales de lutte contre la violence liée au sexe, y compris les services de prévention et d'intervention, en mettant l'accent sur les femmes et les filles handicapées. Pour soutenir ce travail, l'initiative visera à accroître les lignes d'assistance téléphonique et en diffusant des connaissances sur les services et les informations relatifs à la violence liée au sexe, mais aussi pour renforcer les campagnes de sensibilisation et les campagnes médiatiques visant à prévenir la violence à l'égard des femmes. Les partenaires seront formés à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et aux voies d'orientation appropriées pour le signalement et la réponse à tout cas.	

De façon spécifique, pour **le renforcement et l'élargissement de la protection sociale**, le SNU envisage d'accompagner le processus d'élargissement du programme « filet sociaux » du Gouvernement à des personnes devenues vulnérables du fait de la pandémie et particulièrement les ménages dont le chef est une femme. Au-delà de ce programme, le système met place des programmes de cash-transfer en faveur des ménages pauvres dans les zones les plus défavorisées. Par ailleurs, des actions d'appui à la mise en place des institutions d'opérationnalisation du système de couverture santé universelle, notamment pour faciliter l'accès aux soins des personnes affectées par le COVID-19 et d'accompagnement des acteurs du secteur informel (particulièrement des femmes et jeunes) contribuent à la résilience des populations affectées.

Pour les **questions d'alimentation et de nutrition**, les interventions du SNU vont dans le sens de l'appui à la production agricole et piscicole, les transferts monétaires pour soutenir les ménages à risque de malnutrition et sous nutrition.

Relativement à l'assurance de **la continuité et la qualité des services d'eau et d'assainissement**, les actions concernent principalement la construction/entretien de forages, l'augmentation de l'approvisionnement en eau, l'installation de points de lavage des mains, la fourniture de savon, la sensibilisation de la communauté et l'embauche de techniciens en infrastructures WASH dans les localités y compris les camps de réfugiés. A cela s'ajoutent les actions de sensibilisation et de promotion de l'hygiène des populations à travers les médias.

La réponse en matière d'**éducation** s'articule autour de :

- L'appui à la mise en des plateformes d'apprentissage en ligne pour les élèves des classes d'examen ;
- Renforcement de l'aapprentissage électronique, apprentissage mixte et transition numérique du système d'enseignement supérieur ;
- La distribution du matériel scolaires au ménages et groupes vulnérables ;
- L'amélioration de l'environnement d'apprentissage protecteur (y compris le programme WASH à l'école) surtout lors de la reprise des cours en octobre

Les actions de **lutte contre les VBG** s'inscrivent dans la continuité de l'approche mise en œuvre par le SNU dans une démarche conjointe et qui vise à (i) améliorer l'accès aux informations et aux services de prévention de toute forme de VGB, y compris les exploitations et abus sexuels, (ii) renforcer le système de protection des populations contre les VBG, les exploitations et abus sexuels et les violences domestiques et (iii) renforcer les mécanismes d'assistance et de prise en charge des cas de VBG

4.2.2.2 Coût et gouvernance du pilier

2. Protection des personnes : protection sociale et services de base		
Agences des NU	Partenaires	Besoins financiers (US\$)
<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNESCO • FAO • PAM • ONUFEMME • HCR • PNUD • OIM • UNCHRD • UNFPA 	<ul style="list-style-type: none"> • MINPROFF • MINEE • MINEDUB • MINESEC • MINESUP • OSC 	41 129 270

Budget pour le pilier 2

TOTAL BUDGET	Total	Disponible	A mobiliser
UNICEF	6 280 000	2 065 000	4 215 000
UNFPA	434 410	410 210	24 200
UNESCO	14 247 200	12 137 150	2 110 050
ILO	115 000	40 000	75 000
WFP	13 284 366	7 000 000	6 284 366
UNDP	500 000	150 000	350 000
IOM	3 137 949	3 137 949	-
UNWomen	259 000	14 000	245 000
UNCHRD	1 171 345	1 171 345	-
FAO	1 700 000	650 000	1 050 000
Total	41 129 270	26 775 654	14 353 616

sociaux automatiques face aux crises. L'accent étant mis sur les groupes vulnérables dont les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap

Objectif 3 Promouvoir et soutenir le dialogue en vue de réformes institutionnelles et politiques et de solutions durables et innovantes

Le relèvement de l'économie passe par la nécessité d'appuyer un dialogue social inclusif et multipartite pour trouver des solutions, afin d'approfondir les réformes institutionnelles et politiques à tous les niveaux de gouvernement et de rétablir la confiance dans les institutions et les gouvernements. Grâce au dialogue et à l'action concertée des gouvernements et de toutes les principales parties prenantes, des politiques et des programmes peuvent être conçus et mis en œuvre pour faire face à la crise sanitaire immédiate et pour atténuer les effets de certaines de ces mesures sur l'emploi et les revenus. Ces actions peuvent garantir la sécurité et la santé (assurer un retour au travail en toute sécurité), étendre la couverture de la protection sociale, aider les entreprises (y compris les PME) à s'adapter à l'avenir du travail, éviter la faillite et maintenir les travailleurs dans leur emploi et garantir les revenus des personnes. Cela permettra à son tour de stimuler la demande et la reprise économique.

Dans le cadre de la réponse du SNU qui s'appuie sur l'idée dans l'esprit de « *build back better* », il est question de **sauvegarder l'emploi et maintenir les activités des entreprises et renforcer la résilience des PME** à travers la promotion de la transformation locale et le développement de nouvelles activités économiques dans les secteurs productifs aux fins de créer de nouveaux emplois et l'amélioration des performances opérationnelles des PME, des acteurs du secteur informel et des collectivités locales. Il s'agit particulièrement des interventions intégrant les financements directs (grants) ou indirects (garantie de financement...) des PME et coopératives des secteurs à fort potentiels productifs et de création d'emploi, le renforcement des capacités pour l'exploitation des nouvelles opportunités et la recherche des financements, la mise en place des plateformes de e-commerce et de paiement digital par les startups up et pour faciliter la rencontre entre producteurs, consommateurs et fournisseurs.

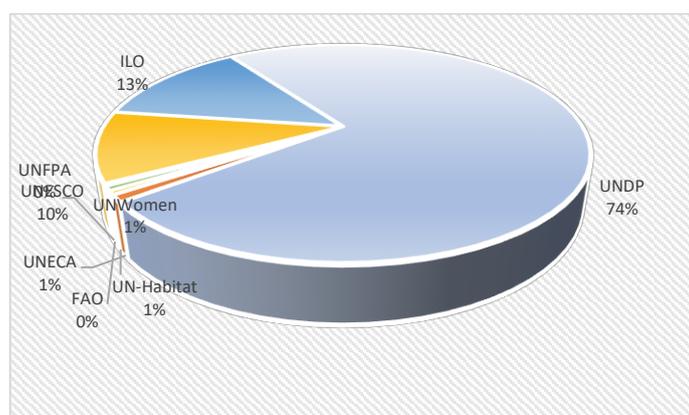
En matière de **préservation d'emploi**, les actions vont dans le sens de la mise en place des projets à haute intensité de main d'œuvre, l'appui aux PME pour améliorer l'employabilité (y compris des actions de « cash for work ») et particulièrement les jeunes et les femmes, l'appui à l'entrepreneuriat.

Pour ce qui est de **la promotion du dialogue**, il est question de s'attaquer aux facteurs de blocage structurels de développement des PME et de mutations du secteur informel. Les interventions vont dans le sens de l'accompagnement pour l'amélioration du climat des affaires, des plateformes de dialogues entre les différents acteurs de la vie économique et sociale (PME, OSC, Gouvernement, Groupement patronaux...).

4.2.3.2 Coût et gouvernance du pilier

3. Relèvement économique : emploi, entreprises et secteur informel		
Agences des NU	Partenaires	Besoins financiers (US\$)
<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • BIT • UNFPA • UNESCO • UNECA • UN-Habitat • ONUFEMME • FAO 	<ul style="list-style-type: none"> • MINEPAT • MINFI • MINMIDT • MINPROFF • MINEE • MINEFOP • MINPMEESA • CTD • CVUC • OSC 	30 648 000

TOTAL BUDGET	Total	Disponible	A mobiliser
UNFPA	50000	50000	
UNESCO	3210000	1030000	2180000
ILO	4030000	1055000	2975000
UNDP	22620000	750000	21870000
UNECA	320 000	100 000	220 000
UN-Habitat	168000	52500	115500
UNWomen	200000	81727	118273
FAO	50000	50000	
Total	30 648 000	3 169 227	27 478 773



4.2.4 Pilier 4-Macroéconomie et collaboration multilatérale

4.2.4.1 Un accompagnement concerté pour booster la relance économique inclusive

La pandémie de la Covid a eu d'importantes répercussions macroéconomiques et budgétaires. Il s'agit entre autres d'une baisse significative des recettes budgétaires, une dégradation importante des comptes macroéconomiques, une baisse des financements extérieurs, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité externe et financière, un risque de montée des tensions inflationnistes, une dégradation du comportement des agents économiques (ménages, entreprises et l'Etat).

La situation critique actuelle exige des politiques audacieuses et un volontarisme économique avéré pour limiter les effets négatifs induits de cette crise sanitaire et préserver les acquis, procéder à une relance de l'activité économique grâce à un environnement macroéconomique stable et libérer des contraintes structurelles. Par ailleurs un des enjeux est de saisir l'opportunité de cette crise pour anticiper sur le changement de paradigme économique qui se dessine à l'horizon avec l'émergence de l'économie numérique, qui devrait suppléer progressivement les modèles basés sur l'économie réelle et l'économie financière.

Objectif 1	Apporter les services d'analyse et de conseil et d'assistance techniques sur les questions macroéconomiques
Le but des actions dans le cadre de ce segment concerne la mise en place des plateformes multi acteurs pour le suivi de la Covid et l'adoption concertée des politiques de réponse, l'accompagnement dans l'élaboration du plan de riposte socioéconomique du gouvernement	

Objectif 2	Appuyer le processus de maîtrise et de rationalisation des dépenses budgétaire pour les aligner sur les priorités de développement économiques et social
Il est question ici d'appuyer le gouvernement dans la maîtrise et la rationalisation de la dépense publique	
Objectif 3	Conduire les analyses d'impact socio-économique pour mieux renforcer l'élaboration des politiques de réponse, y compris dans le cadre des interventions d'urgence
L'objectif ici de comprendre tous les impacts de la crise afin d'aider le Gouvernement à élaborer des politiques et les interventions ne laissant de coté aucun aspect	

Dans le **cadre de l'appui et l'assistance techniques sur les questions macroéconomiques**, le SNU insiste sur la nécessité de l'implication de tous les acteurs économiques dans l'élaboration des politiques économiques. L'efficacité des politiques économiques gagnerait à une adhésion des forces économiques aux décisions, ce qui nécessite une meilleure participation aux processus d'élaboration des politiques. Les actions du SNU vont dans le sens de la poursuite des efforts d'amélioration du cadre de coordination des bailleurs et partenaires au développement, l'accompagnement des réformes du climat des affaires, la mise en place des plateformes de dialogues multi-acteurs (Gouvernement, PTF, secteur privé, société civile), le renforcement des capacités des organisations de la sociétés civiles sur les questions macroéconomiques

Pour **les questions budgétaires**, il s'agit pour le SNU de renforcer les capacités au niveau de la chaîne PPBSE (planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation) des investissements publics et de s'assurer que l'investissement public est affecté aux secteurs et projets appropriés. Il sera également question de de travailler sur la promotion de la transparence budgétaire garante de l'équité, de la participation citoyenne et de la redevabilité.

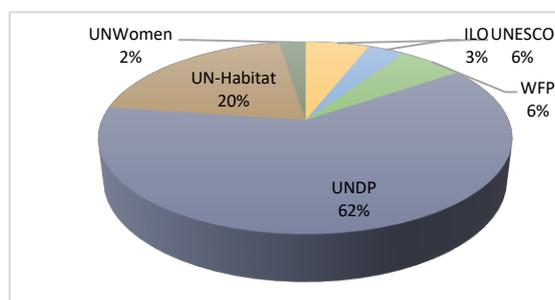
Le SNU accompagne le Gouvernement dans **la réalisation des études d'impacts** de la Covid afin de comprendre toutes les implications socioéconomiques afin de mieux structurer la réponse du Gouvernement. De même, les agences accompagnent le Gouvernement dans la mise en place des **outils d'analyses et des outils d'alertes des crises et de renforcement de la résilience face aux chocs**.

3.2.4.2 Coût et Gouvernance du pilier

4. Macroéconomie et collaboration multilatérale		
Agences des NU	Partenaires	Besoins financiers (US\$)
<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UN-Habitat • BIT • UNICEF • ONUFEMME • UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> • MINEPAT • MINFI • MINH DU • MINAC • MINSANTE • MINPROFF • FEICOM • BUCREP • INS • OSC 	2 014 200

TOTAL BUDGET	Total	Disponible	A mobiliser
UNESCO	120 000	60 000	60 000

ILO	70 000	20 000	50 000
WFP	121 200	26 500	94 700
UNDP	1 245 000	230 000	1 015 000
UN-Habitat	408 000	110 000	298 000
UNWomen	50 000	20 000	30 000
Total	2014200	466500	1547700



4.2.5 Pilier 5 - Promouvoir la cohésion sociale et la résilience communautaire

4.2.5.1 Des actions immédiates et à court terme pour maintenir la confiance des citoyens et garantir la cohésion sociale

Le maintien de la confiance des citoyens à l'égard des mesures édictées contre la Covid-19 joue un rôle important dans l'efficacité des réponses globales. L'émergence inattendue du coronavirus ainsi que ses conséquences incertaines engendrent beaucoup d'incertitudes. L'information et la sensibilisation du public contribue au maintien de la confiance des populations et par la suite le renforcement de la cohésion sociale. Au-delà de ces actions d'information, des actions de consolidation de la gouvernance décentralisée, des stratégies de réponses basées sur les données probantes et ciblées selon les groupes socioéconomiques sont nécessaires pour renforcer la résilience communautaire.

Objectif 1	Renforcer le dialogue social inclusif, le plaidoyer et les engagements politiques
Les défis majeurs concernent le dispositif à mettre en place des cadres de dialogues inclusif et participatif avec (i) les communautés et les collectivités pour une meilleure appropriation et une adhésion au respect des mesures administratives, sanitaires, sociales et sécuritaires du gouvernement afin de contenir la propagation de la pandémie et (ii) les principaux acteurs économiques afin d'atténuer les effets de la crise et de favoriser une reprise rapide de l'activité économique	
Objectif 2	Renforcer la résilience communautaire, la participation et l'accès équitable au service public
Les principaux défis seront relatifs (i) aux renforcement des capacités du gouvernement, des secteurs socioéconomiques et des bénéficiaires de ces secteurs qui seront impactés par la Covid-19, (ii) à la nécessité d'accélérer les réformes visant à améliorer le climat des affaires, (iii) aux réaction faces à des nouvelles vulnérabilités des groupes défavorisés créés par la Covid 19 et (iv) aux mécanismes de réaction de la société face aux peurs et anxiétés causées par la Covid-19 et aux ajustements comportementaux indispensables	
Objectif 3	Soutenir la gouvernance, notamment les droits fondamentaux et à l'Etat de droit
Les défis les plus urgents sont relatifs à l'exécution harmonieuse des mesures de prévention de la propagation de la pandémie, (i) en assurant la transparence et la redevabilité dans la gestion publique, et (ii) en observant une approche basée sur le droit qui garantisse le respect des droits fondamentaux à la santé, à la communication et la protection égale par les lois	

Dans le **cadre du renforcement du dialogue social inclusif, le plaidoyer et les engagements politiques**, le SNU appuie le gouvernement et les collectivités locales à travers les actions de sensibilisation et de

formation sur la prévention contre la Covid-19, la lutte contre la stigmatisation des groupes vulnérables et les campagnes de promotion de la paix, promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble / et de sensibilisation contre les messages de haine et de radicalisation, la mise en place des cadres de concertation entre les autorités publiques, les communautés, le secteur privé et les collectivités pour échanger sur les réponses et les actions déployées pour lutter contre la propagation de la maladie.

En matière de **renforcement de la résilience communautaire, la participation et l'accès équitable au service public**, les actions du SNU, à travers les accompagnements des collectivités locales et communautés vulnérables, la formation des groupes à risque, l'appui au gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires, contribuent à accroître les capacités des communautés à protéger les acquis du développement et à obtenir de meilleurs résultats en matière de bien-être face aux chocs et aux tensions, leur permettant ainsi de contribuer à la croissance économique.

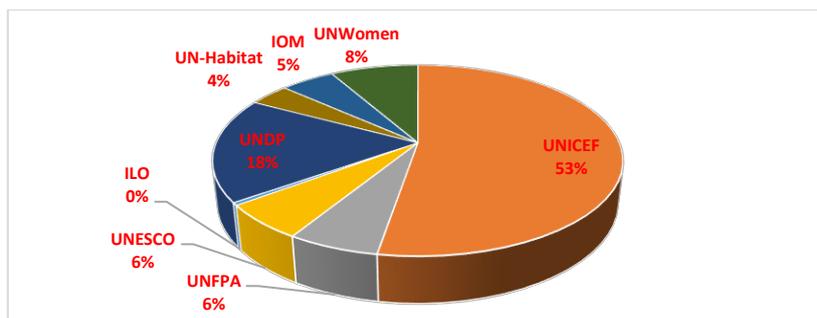
Concernant **le soutien à la gouvernance, notamment les droits fondamentaux et l'état de droit**, le SNU accompagnera le processus de mise en œuvre des approches de transparence dans la gestion des ressources utilisées pour limiter l'impact socioéconomique du Covid. Ceci se fera à travers le renforcement des capacités des médias de service public et des diffuseurs nationaux, le renforcement des capacités et le soutien technique aux organisations syndicales pour une campagne de sensibilisation et de mobilisation visant à promouvoir la participation et la représentation des femmes dans la prise de décision, y compris celles qui adressent la COVID-19.

4.2.5.2 Coût et Gouvernance du pilier

Cohésion sociale et résilience des communautés		
Agences des NU	Partenaires	Besoins financiers (US\$)
<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF • HCR • UNESCO • OIM 	<ul style="list-style-type: none"> • MINDDEVEL • MINPROFF • MINJEC • MINCOM • CVUC • ONG et OSC • Médias, institutions universitaires 	5 889 04

Budget pour le pilier 5

TOTAL BUDGET	Total	Disponible	A mobiliser
UNICEF	3 100 000	870 000	2 230 000
UNFPA	360 000	359 700	300
UNESCO	349 592	297 059	52 533
ILO	27 000	10 000	17 000
UNDP	1 043 777	933 777	110 000
UN-Habitat	224 000	57 500	166 500
IOM	299 672	175 670	124 002
UNWomen	485 000	55 000	430 000
Total	5 889 041	2 758 706	3 130 335

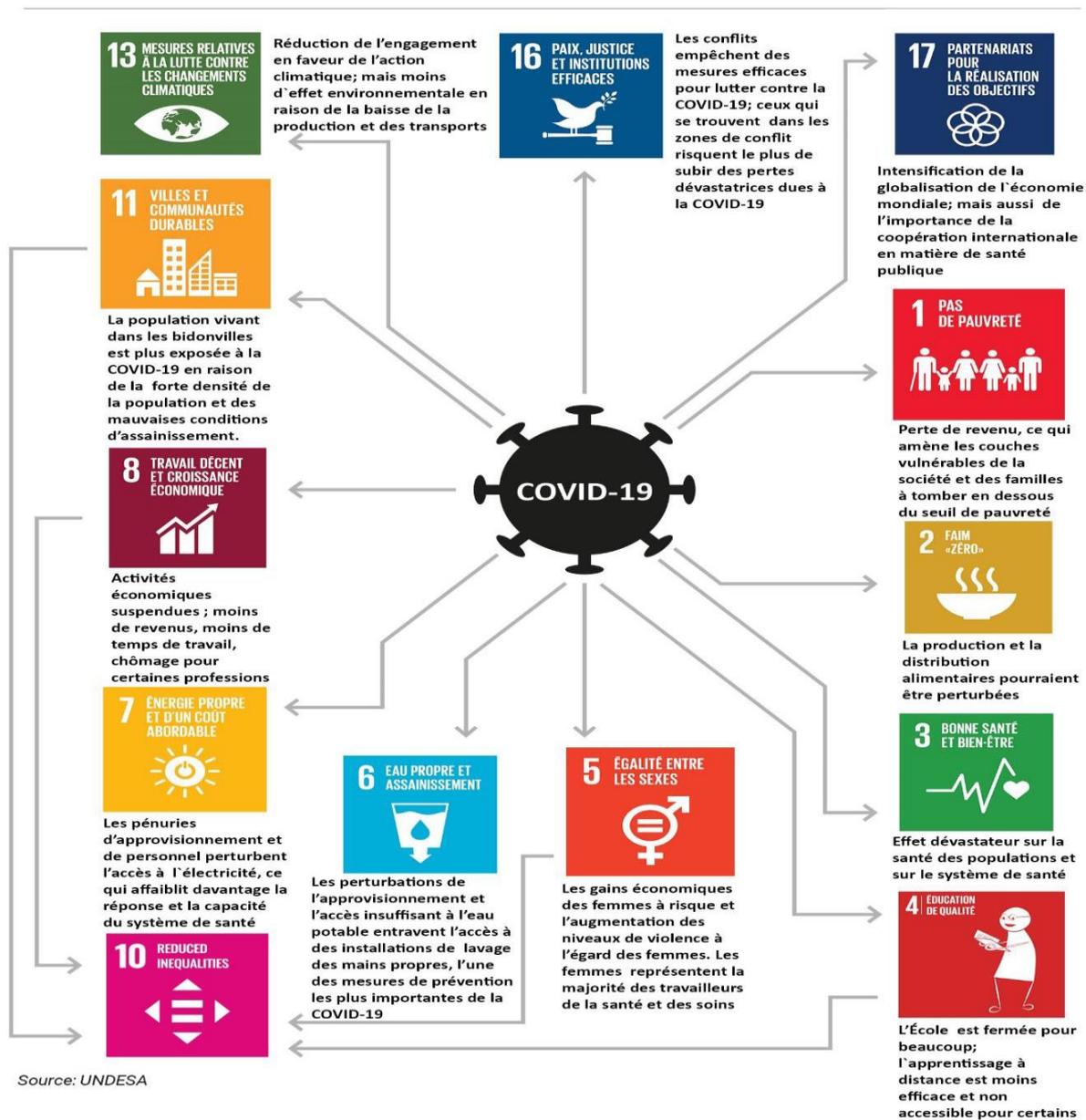


4.3 Cadre de relance socio-économique

4.3.1 Cadre d'intervention et de mise en œuvre

4.3.1.1 Liens avec les ODD

La Covid-19 a eu des impacts sur l'ensemble des ODD et pourrait affecter leur chance d'être réalisés en 2030.



Le plan de réponse socio-économique du Système des Nations unies inscrit son action dans le respect des principes de développement inclusif et durable préconisés par l'Agenda 2030 pour l'Afrique et dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, et plus particulièrement les objectifs 1, 3, 8, 10 et 17 visant à réduire la pauvreté et les inégalités, promouvoir une croissance économique durable et l'accès à un travail décent et à la santé, de manière coordonnée et adossée au Plan de riposte du Gouvernement camerounais.

Parmi les défis majeurs pour atteindre ces objectifs au Cameroun est celui de rendre la croissance plus inclusive. La croissance camerounaise de la dernière décennie reste non inclusive et ne réduit pas de manière significative la pauvreté ou les inégalités. D'importantes disparités régionales subsistent et la croissance ne crée pas d'emplois formels et décents. Comme l'explique le Rapport national sur le développement humain 2019 (PNUD 2019), le taux de pauvreté n'a diminué que de 2,4 points de pourcentage en 7 ans, passant de 39,9 % en 2007 à 37,5 % en 2014 (avec une augmentation du nombre de pauvres au cours de ces deux périodes). L'indice GINI a augmenté de 13% sur la même période, reflétant une aggravation des inégalités de consommation au sein de la population. Sur le plan spatial, les écarts de pauvreté se sont creusés entre les zones rurales et urbaines. Alors que l'incidence de la pauvreté a considérablement diminué dans les zones urbaines, passant de 12,2 % en 2007 à 8,9 % en 2014, dans les

zones rurales, elle a augmenté de 55,0 % à 56,8 %. On constate également un appauvrissement de certaines régions du pays, notamment celles du nord du Grand Nord et du Nord. Une grande partie de la population camerounaise est laissée pour compte sur le plan économique. Si la croissance camerounaise reste non inclusive, il sera difficile d'atteindre un grand nombre des ODD.

La Covid-19 a révélé encore ces inégalités notamment dans l'accès aux services de base. L'inégalité d'accès aux nouvelles technologies a défavorisé certaines couches de la population dans l'accès à l'éducation durant la période de confinement. La perte de revenus des ménages comme l'enquête socioéconomique sur les effets de la Covid-19 sur les ménages ont rendus vulnérables certains ménages. Les réponses que les Nations Unies apportent vise à protéger les vulnérables pour rendre la croissance plus inclusive et éviter l'accroissement des inégalités.

En s'engageant à mettre en œuvre les ODD et l'Agenda 2030, le plan de réponse socioéconomique s'engage également à « ne laisser personne pour compte » (« leave no-one behind ») et à œuvrer dans le respect de la dignité des personnes les plus touchées par la crise et au profit de l'ensemble du spectre socio-économique, grâce à des mesures différenciées et adaptatives sur le long terme. Comme l'ont montré les conclusions de la phase 1 du plan de réponse socio-économique au Cameroun, l'impact de la crise sanitaire touchera en premier lieu les ménages et groupes vulnérables, qui n'ont pas à leur disposition les outils nécessaires pour y faire face. Le plan de réponse cherche à mettre en œuvre une réponse intégrée et inclusive, sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble de la population, à commencer par les plus vulnérables. La réponse coordonnée visera sur le court, moyen et long terme à porter assistance et à favoriser le développement de moyens d'existence viables pour l'ensemble de la population camerounaise, indépendamment du genre, de l'âge, de l'ethnie, du profil socio-économique ou de la localisation géographique et en veillant à inclure tout particulièrement les personnes handicapées, les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les populations migrantes, les ex-combattants, les populations vivant en zone rurale.

4.3.1.2 Prise en compte des questions de droits de l'homme

Sur le **plan de la promotion des droits de l'homme**, les actions du SNU s'inscrivent dans la promotion des normes et d'autres instruments juridiques pour assurer autant la préservation de la dignité de la personne en proie avec le COVID19 (pour éviter toute forme de stigmatisation et d'exclusion dans son environnement familial et professionnel), mais également la promotion des droits des travailleurs à la préservation de leur emploi, de leur contrat de travail et de leurs revenus et pouvoir d'achat dans un contexte de crise sanitaire, en prenant des mesures appropriées qui s'appliquent dans les plans de continuité des affaires des entreprises et des services publics.

Le SNU dispose de tout un arsenal d'instruments juridiques et normatifs qui feront l'objet de partage, d'internalisation, de sensibilisation à l'intention des porteurs d'obligation que sont notamment les pouvoirs publics, les leaders communautaires, les organisations d'employeurs et des travailleurs, les organisations de la société civile, les médias, les animateurs des radios communautaires. Un accent sera particulièrement accordé aux femmes dans le respect de ses normes et droits du fait qu'elles sont relativement plus présentes dans les secteurs d'activité les plus exposés à la contamination par le virus.

L'exercice du droit visant à promouvoir une justice sociale et une équité, recommande également d'identifier les groupes plus vulnérables face à la pandémie. A cet effet, le SNU apportera l'appui-conseil nécessaire au Gouvernement dans la vulgarisation des normes en matière de protection sociale pour les personnes vulnérables de l'économie informelle à travers l'opérationnalisation du processus de ciblage des PIN, les objectifs recherchés et d'extension à une échelle importante, du système de couverture en santé et sécurité sur les lieux de travail pendant la pandémie du COVID19.

Les actions de promotion des droits de l'homme par le Système des Nations Unies visent également le plaidoyer permanent pour la remise de peines des prisonniers, le renforcement des capacités techniques des défenseurs de droits de l'homme et, le renforcement du dispositif d'assistance gouvernementale dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 en milieu carcéral en application du principe de

'Leave No One Behind' ainsi que la lutte contre toutes les formes de stigmatisation. Les prisons de Yaoundé, Douala, Bamenda, Buéa, Mbalmayo et Maroua ont reçus à cet effet d'important lot de matériels de protection et d'hygiène. Le SNU entend poursuivre cette initiative les autres régions afin de contribuer à la préservation des prisonniers de la Covid-19 et plus généralement, contribuer de façon permanente à la réalisation de la paix, de la sécurité internationale, de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

4.3.1.3 L'intégration des préoccupations environnementales dans la réponse du SNU

L'élaboration du Plan de Réponse du Système des Nations Unies au Cameroun répond à la nécessité de renforcer les efforts déjà entrepris par le pays pour réussir une transition vers une économie de production et de consommation soucieuse de préserver le capital naturel notamment l'écosystème aquatique et terrestre. Dans cette perspective, les actions coordonnées des Agences du Système des Nations Unies viseront prioritairement l'appui-conseil à l'exécution satisfaisante des initiatives en cours et contribueront à la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat en vue de garantir des modes de production et de consommation durables, s'appuyant sur une gestion rationnelle des ressources naturelles et un système d'information utile pour l'harmonisation et la capitalisation des acquis entre les différents acteurs.

La crise alimentaire redoutée dans le contexte de la Covid-19 risque d'accroître la dépendance des populations aux ressources naturelles, notamment celles en lien avec la foresterie ; entraînant de fait une surexploitation de celle-ci notamment à travers l'exploitation forestière illégale (bois de chauffe, charbon de bois). Sur cette base, l'objectif recherché consistera à poursuivre les actions structurantes déjà amorcées, notamment (i) le soutien et la promotion des activités de gestion durable des forêts, y compris les populations dépendant des ressources forestières (Projet Forêt Communale et FLEGT de la FAO) et, (ii) l'appui à la restauration des écosystèmes dégradés (Projet READINESS de la FAO).

Par ailleurs, la résurgence de certaines maladies zoonotiques et non zoonotiques considérées comme problèmes de santé planétaire se justifie en grande partie par une mauvaise gouvernance internationale dans la gestion des ressources naturelles. Dans cette perspective, la nécessité de changer de paradigme est plus que jamais impérative dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Il importe dès lors que les programmes d'investissements publics, le budget de l'Etat, soient plus sensibles au financement de la durabilité environnementale et de l'écosystème naturel au Cameroun. La finalité étant de renforcer les capacités nécessaires afin de prévenir, détecter et réagir rapidement aux épidémies des maladies zoonotiques et non zoonotiques. A cet effet la FAO, à travers le Centre d'Urgence pour la Lutte contre les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD), devra densifier ses actions en la matière et jouer ainsi un rôle essentiel dans la protection des hommes et des animaux contre les menaces sanitaires.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en évidence la nécessité d'accorder une attention particulière à la lutte contre les effets des changements climatiques en assurant une mobilisation de financement plus conséquente, destinée à mettre en œuvre des initiatives de préservation du capital naturel. A cet effet, le soutien au développement des PME vertes et durables est à considérer comme axe prioritaire. Sur cette base, le SNU prévoit de soutenir le processus d'identification et de mise en place des conditions favorables à la formulation de programmes de promotion de l'emploi décent dans l'économie verte, en renforçant aussi les capacités des acteurs et des institutions nationales sur le sujet.

Le SNU contribuera à préserver l'environnement dans le contexte du COVID19, en mettant en œuvre les activités phares suivantes : (i)Elaborer un diagnostic des possibilités d'emplois décents pour les jeunes dans l'économie incluant l'économie verte, (ii) Elaborer et mettre en œuvre des projets de petite échelle de promotion des emplois décents pour les jeunes dans l'économie verte intégrant une approche HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre), (iii) Soutenir l'opérationnalisation du Programme national de promotion des emplois verts au Cameroun (PPEVC), (iv) renforcer les capacités des populations vulnérables sur des sites pilotes protégés pour tester les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité intégrant la dimension du COVID19, (v) Soutenir le développement de l'économie verte et des énergies renouvelables dans l'accompagnement des ménages ruraux et des start-ups.

4.3.1.4 La prise en compte du genre dans la réponse du SNU

Au-delà de son impact pour l'heure inestimable sur la santé et l'économie, la pandémie de la COVID-19 vient également exposer et exacerber les différentes formes d'inégalités existantes au sein du tissu social. Pour les femmes, les mesures de confinement et de quarantaine augmentent les tensions au sein des ménages et, par voie de conséquence, les risques de violences domestiques qu'elles subissent, parfois prises au piège avec un partenaire violent (UNFPA, Mars 2020). Sur le plan socioéconomique, les conséquences de la crise sont nettement plus marquées pour les femmes et les groupes vulnérables, y compris les réfugiés, les IDPs, les personnes handicapés ou vivants avec des maladies chroniques. En effet, la pression de la crise sur les ressources déjà rares entrave les opportunités économiques accessibles aux populations vulnérables déjà marginalisées.

Le Plan de réponse socioéconomique à la COVID-19 du Système des Nations Unies au Cameroun qui se veut une réponse équitable et inclusive, rappelle l'urgence de poursuivre les efforts de prise en compte de la dimension genre et des vulnérabilités dues aux inégalités sociales, politiques et économiques. Dans cette perspective, les actions combinées et coordonnées des agences viseront en priorité au renforcement des initiatives sensibles au genre en cours mais également accorderont une attention particulière aux besoins des femmes, des minorités et des populations fragilisées par la pandémie, qui sont placées au cœur des interventions sur l'ensemble des 5 piliers de la réponse.

Au niveau du pilier 1 « Santé : protection des services et système de santé », l'intervention du SNU intègre les questions de genre à travers, d'une part, l'atténuation des effets négatifs du COVID-19 sur l'utilisation des services de santé sexuels et reproductives, avec un accent particulier sur la prise en charge des femmes enceintes et des enfants. A cet effet, l'intervention prévoit entre autres, la production et la dissémination d'un guide national de la prise en charge de la Covid-19 chez le couple mère-enfant, l'aménagement des maternités des formations sanitaires pour les rendre complètement fonctionnelles dans les régions d'intervention, l'aménagement d'espaces d'isolement dans les maternités pour l'accueil des femmes enceintes positives au COVID-19, le soutien à la mise à disposition de services et packages de santé maternelle, néonatale, infantile et adolescent pendant et après l'épidémie de COVID-19 (vaccination systématique, prise en charge des maladies infantiles, fourniture de soins de qualité et ICCM par les agents de santé communautaires et amélioration de la qualité). D'autre part, le SNU prévoit de renforcer le système de santé en vue de soutenir la fourniture des soins de santé adéquats et la gestion des cas, parmi les communautés vulnérables, y compris les malades du VIH, les IDP, les réfugiés, les handicapés et les personnes âgées. La provision des soins de santé au niveau des prisons fera également l'objet de suivi approprié.

Le pilier 2 « Protection des personnes : protection sociale et services de base » est au cœur des actions sensibles au genre prévues dans le présent plan de réponse. Le SNU entend appuyer le ciblage des groupes vulnérables notamment affectés par la COVID-19 pour une action plus ciblée et plus efficace pour soutenir la résilience et le relèvement de ces populations. Le plan du SNU prévoit la prise en compte des groupes vulnérables à travers la mise en œuvre de diverses opérations de cash transfer monétaire en direction des personnes les plus vulnérables se trouvant en situation d'insécurité alimentaire du fait de la COVID-19. Les cibles des cash transfer sont de ce fait les personnes sans source de revenus et ayant besoin d'assistance pour assurer leur subsistance quotidienne qui incluent les femmes, les personnes handicapées, les IDPs, les malades chroniques, les personnes ayant perdu leurs emplois à cause de la COVID-19, etc. Il est également prévu des transferts en nature sous forme de distributions de nourriture ou d'intrants de base. Plus spécifiquement à l'endroit des femmes, les actions de protection sociale consisteront à appuyer les activités de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) à travers le renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes, l'accompagnement psychosocial des survivantes, la distribution de kits de dignité et de services VBG pour sauver des vies. Le plan du SNU veillera également, entre autres, à soutenir la prévention à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur la COVID 19, le renforcement des capacités des femmes/filles sur la mitigation des risques de transmission de la COVID-19, la distribution de matériel sanitaire et de protection aux femmes et aux filles, l'équipement des centres pour l'autonomisation des femmes.

Pour ce qui est du pilier 3 « Relèvement économique : emploi, entreprises et secteur informel », la réponse du SNU intègre les questions de genre et groupes vulnérables en mettant un accent particulier sur l'appui à la réintégration économique des populations vulnérables et des femmes. De ce fait, les interventions visent à soutenir l'entrepreneuriat féminin et les activités socio-économiques autour des chaînes de valeur induites par la COVID-19. Pour un meilleur ciblage de l'action, il est prévu la réalisation d'une enquête portant sur l'impact de la COVID-19 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes conduisant des micro petites et moyennes entreprise (MPMEs) dans le secteur informel et qui sont les plus exposées aux effets économiques de la crise. L'intervention prévoit également l'accompagnement des survivantes des VBG à travers un appui socioéconomique.

A travers le pilier 4 « Macroéconomie et collaboration multilatérale », la prise en compte de la problématique du genre est également effective. Pour accompagner l'action gouvernementale, le SNU prévoit la mise en place d'une plateforme nationale de coordination sur la COVID-19 qui impliquerait au niveau local les organisations de femmes et les représentants des groupes vulnérables, pour une meilleure prise en compte des questions de genre dans la réponse nationale à la pandémie. Par ailleurs, il est prévu le renforcement des capacités des institutions nationales, des ONG, et des agences du SNU elles-mêmes sur les questions de l'intégration du genre.

Le pilier 5 « Cohésion sociale et résilience des communautés » quant à lui promeut la pleine participation et l'implication des femmes et des groupes vulnérables à travers une approche communautaire de la gestion de la pandémie. Des actions de sensibilisation au niveau des communautés, en collaboration avec les femmes députés et maires de leurs localités auront sans doute un fort impact. De même, le plan de réponse du SNU veillera à mettre à contribution les détenus des prisons à la production des équipements de protection, et à assurer la prévention à l'intérieur des prisons.

4.3.2 Mécanismes financiers et de coordination

En dehors des interventions spécifiques de chaque agence, le mécanisme de mobilisation et de gestion de fonds pour l'accompagnement du gouvernement passe aussi par la mise en place d'un fonds commun. Ce mécanisme vise à mobiliser les financements additionnels en dehors des appuis budgétaires qui rentrent directement dans le budget de l'Etat. Le Fonds commun des Nations unies vise à soutenir la stratégie de riposte au COVID-19 afin de limiter l'impact de la pandémie (Voir annexe pour les détails sur la structure du Fonds).

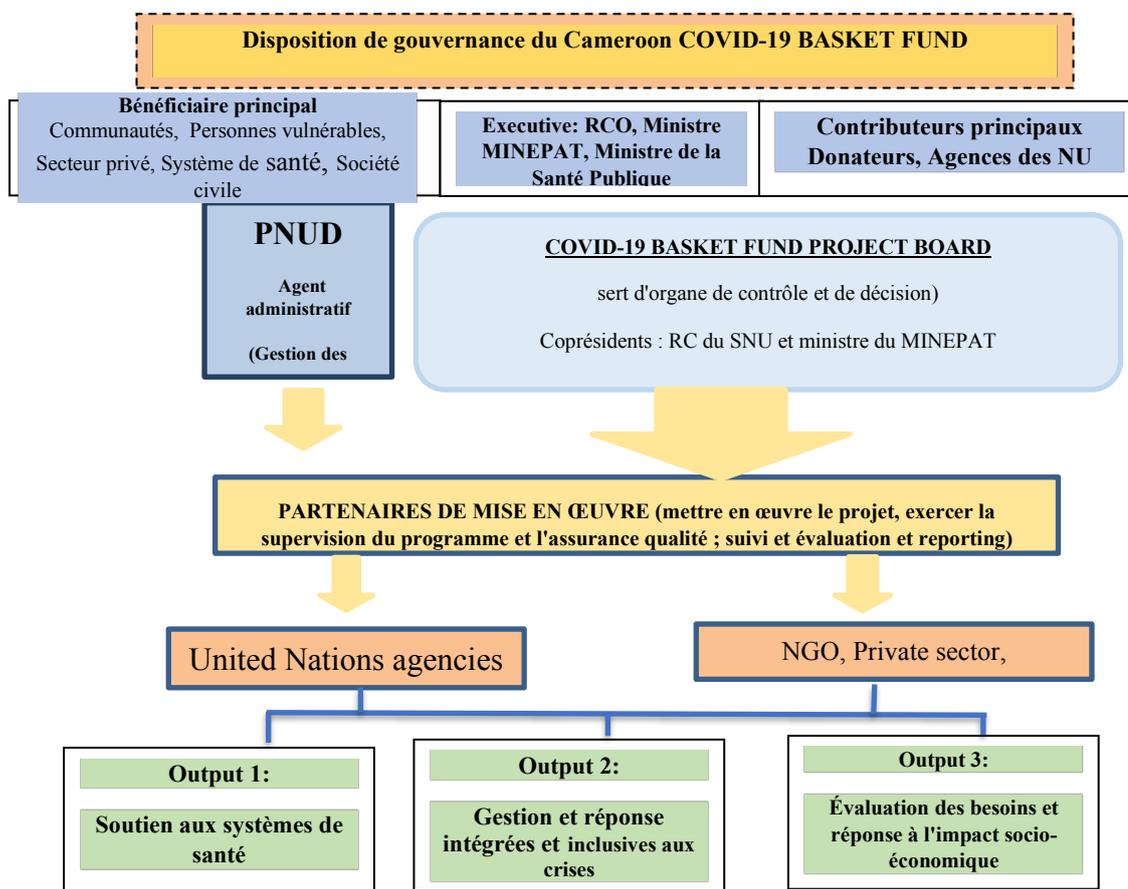
Les Nations unies souhaitent encourager les investissements dans les principaux piliers identifiés dans le plan gouvernemental et soutenir les interventions socio-économiques des groupes vulnérables, en particulier les efforts visant à renforcer la surveillance, les tests, l'isolement, la recherche des contacts, les équipements de protection individuelle pour le personnel médical, les désinfectants pour les installations médicales, la communication des risques, l'engagement de la communauté, la gestion clinique des patients souffrant de maladies graves (COVID-19). Le "Basket Fund" financera également des mesures socio-économiques, telles que des transferts d'argent ou la distribution de nourriture aux groupes vulnérables.

Le Basket Fund est conçu comme un mécanisme financier transitoire prévu pour une période initiale d'un an. Il se veut donc une structure souple, à déboursement rapide, avec des procédures simplifiées visant à réduire les coûts de transaction. Il s'agira donc d'une structure souple, à déboursement rapide, avec des procédures simplifiées et selon une configuration à géométrie variable capable de répondre à l'urgence de la situation et de satisfaire les besoins immédiats et les conditions d'engagement du PTF.

La stratégie commune des Nations Unies utilise un arrangement de fonds commun pour soutenir la mise en œuvre rapide du plan national d'intervention de la COVID-19 du Cameroun dans les 10 domaines fonctionnels ; et les donateurs et partenaires individuels concluent un protocole d'accord bilatéral ou un accord de contribution avec le fonds commun pour établir la base des relations et de la coopération.

Afin d'assurer une action cohérente et coordonnée entre les entités des Nations unies en promouvant l'esprit de l'approche "ONE UN", les mécanismes suivants ont été mis en place :

- Groupes thématiques inter-agences : ODD, suivi-évaluation, communication, Nexus humanitaire – développement
- Groupe impacts humanitaire Covid-19
- Groupes socioéconomique Covid-19 conduite par PNUD/UNECA



4.3.3 Mécanismes de suivi et évaluation

Parce que le temps est un facteur essentiel, il est impératif que nous évaluions, programmons et répondons presque simultanément plutôt que séquentiellement. Cette réponse et le plan de relance a été conçu dans cette optique, en utilisant un certain nombre de sources et de boucles de rétroaction pour réviser et actualiser en permanence les priorités du programme. La mise en œuvre du cadre socio-économique du SNU pour faire face au Covid-19 fera l'objet d'un suivi régulier pour renseigner l'Equipe de pays des Nations Unies (UNCT), le Gouvernement et les partenaires au développement des progrès réalisés, identifier les éventuels obstacles et prendre les décisions adéquates pour atteindre les objectifs stratégiques de ce cadre de réponses. Le système de suivi et évaluation du cadre de réponses du SNU face au Covid-19 devra aussi permettre de tirer des leçons en termes de capacité de gestion de crises et capacité de résilience des systèmes. Ces leçons et l'outil de Suivi-Evaluation vont représenter des éléments robustes et durables pour assurer la résilience face à des crises futures. Le système de suivi-évaluation va en premier lieu utiliser les données des sources administratives (ou données de routine) issues des systèmes d'information des ministères sectoriels à l'instar des ministères de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, etc. Il va aussi organiser des collectes de données périodiques, particulièrement pour le suivi et l'évaluation de la vulnérabilité, comme l'enquête sur la pauvreté des ménages, mais aussi des enquêtes rapides. .

Annexes

Annexe 1 : Matrice des activités du plan de réponse socioéconomique Covid du SNU

Pillar 1 : Health First: Protecting Health systems and services during the crisis								
Expected Result 1.1: Providing analytical and policy support, and rapid technical guidance	Location	Duration (latest start date: 31/12/ 2020)		UN Agency	Implementing Partners	Budget		
		start	end			Total	available	gap
Capacity building at Points of Entry, infection prevention and control	Far North and East	01/07/2020	30/09/2020	IOM		864 572	167 059	697 513
Support the production of knowledge material on the impact of COVID-19 on People Living with HIV	National	01/07/2020	31/12/2020	UNWomen	CNLS	25 000	5 000	20 000
Support ELECAM on Preventing COVID-19 during Vote registration processes	National	01/07/2020	31/12/2020	UNWomen	Elecam	20 000	3 000	17 000
Produire et disséminer le guide national de la PEC de Covid-19 chez le couple mère enfant	Nationale	01/04/2020	31/12/2020	UNFPA	Minsanté (DSF)	25 000	8 000	17 000
Révision et production des matériels de communication COVID-19 (en collaboration avec l'équipe de communication d'UNFPA et le COUSP)	Nationale	01/04/2020	31/12/2020	UNFPA	Minsanté (DSF)	20 000	20 000	0
Recherche rapide : Effets du COVID-19 sur l'utilisation des services de santé sexuels et reproductives au niveau des structures hospitalières Centrales et Régionales au Cameroun, y compris sur l'impact du Covid-19 chez les femmes enceinte	Nationale	01/04/2020	31/12/2020	UNFPA	Minsanté (DSF)	80 000	25 000	55 000
Produce and distribute GBV/SRH IEC materials with lifesaving messages in all affected communities (including COVID 19 prevention informations)	Régionale (NW and SW, EN)	01/06/2020	31/12/2020	UNFPA	COMINSUD ALVF LUKMEF	48 000	18 000	30 000
Update and disseminate referral pathway for the North West Region including COVID-19 prevention informations	Régionale (NW and SW, EN)	01/06/2020	31/12/2020	UNFPA	COMINSUD ALVF LUKMEF	45 000	0	45 000
Cash transfers to affected households	Subregional	09/01/2020	31/12/2020	UNICEF	MINEPAT, MINDEVEL, OSC	500 000	-	500 000
Promotion of income-generating activities within affected households	Subregional	10/01/2020	31/12/2021	UNICEF	MINEPAT, MINDEVEL, OSC	300 000	-	300 000
Supporting the development of the pharmaceutical industry and sharpening its capacity to repond to the covid 19 ans other recurrent diseases, as part of PDI.	Cameroon	oct-20	déc-21	UNECA	WHO, UNDP	100 00	25 000	75 000
Expected Result 1.2: Programme implementation and technical support	Location	Duration (latest start date: 31/12/ 2020)		UN Agency	Implementing Partners	Budget		
		start	end			Total	available	gap
Deliver urgent procurement services of laboratory equipment including 25000 Test kits for COVID-19, 20 ventilators, 20 defibrillators, 50000 Suits, 100 volumetric pumps, 100 pulse oxymeters, 2400 infrared thermometers	National	March 2020	April 2020	UNDP	World Bank, Ministry of Health, UNDP	2 300 000	2 300 000	0
Deliver urgent procurement services of laboratory equipment including 3000000 chururgical masks, 1100000 gloves, 25000 gowns, 30000 overshoes	National	March 2020	April 2020	UNDP	Global Fund, Ministry of Health, UNDP	1 772 467	1 772 467	0
Deliver urgent procurement services of laboratory equipment including 1200 infrared thermometers, 10 Defibrillators, 100 pulse oxymeters, 1200000 chururgical masks, 80000	National	April 2020	May 2020	UNDP	UNDP-RBA, Ministry of Health, UNDP	2 157 271	2 157 271	0